

PROJET PEDAGOGIQUE

DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS

HEBERGEMENT

DE CERELLES



Eté 2022.

INTRODUCTION :

Les élus chargés à l'enfance, la directrice et l'équipe d'animation mettent tout en œuvre pour que l'ALSH soit un moyen privilégié qui permette à l'enfant de faire de nombreuses découvertes.

Les temps de loisirs, de jeux participent à l'éducation tout en respectant le rythme de l'enfant, dans un environnement adapté à ses besoins.

Nous souhaitons contribuer à le rendre citoyen autonome de demain, responsable, capable de faire des choix à son niveau et de les assumer.

L'ALSH, autre qu'un mode de garde, est un lieu de partage, de découverte, de jeux où l'enfant peut faire des choix et être acteur de ses propres vacances dans un cadre sécurisant.

L'ensemble de l'équipe souhaite proposer aux enfants un programme d'animation ludique, pédagogique leur permettant de recréer du lien social, tout en abordant la culture, le sport ou l'environnement.

SOMMAIRE :

- I.** Présentation générale de l'ALSH.
- II.** Le public, les enfants, leurs besoins.
- III.** Vie quotidienne.
- IV.** Les objectifs généraux, opérationnels, et les moyens mis en œuvre, évaluation.
- V.** Organisation des collectifs.
- VI.** Rôle de chacun.

PRESENTATION :

L'ALSH :

L'ALSH est implanté au cœur de la commune de CERELLES, rue du Maréchal Reille, comptant 1 200 habitants environ. Le centre de loisirs est proche des diverses infrastructures (bibliothèque, terrains de sport, salle polyvalente, sentiers de randonnée, salle de musique, salle de poterie etc...). La commune fait partie de la communauté de commune Gâtines Choisilles – Pays de Racan. De ce fait, le tissu associatif du territoire est riche, participant au développement des ressources et facilitant ainsi les moyens de découvertes.

Parallèlement, Cerelles est situé à 12 km du centre de Tours, cette proximité permet aisément d'accéder aux ressources de cette métropole (musées, parcs, jardins, théâtres, piscines, médiathèques, cinémas, terrains sportifs et de jeux etc....).

L'ALSH se déroule principalement dans l'enceinte de l'école maternelle et se compose de :

- * Quatre salles équipées de mobilier adapté, des jeux de sociétés, des matériels liés aux activités manuelles pour permettre d'accueillir des enfants de 3 à 11 ans,

- * sanitaires comptant six toilettes mixtes, neuf lavabos, une douche,
- * une salle de repos (dortoir),
- * un local ménage,
- * une salle de pause pour les animateurs,
- * un espace pouvant faire office d'infirmerie,
- * le bureau de la directrice .

Les extérieurs sont entièrement clos, composés :

- * d'un préau,
- * d'une cour libre d'utilisation,
- * d'un petit parc légèrement boisé.

La structure permet l'accès aux personnes à mobilité réduite.

A 50 m environ, dans la cantine scolaire, se dérouleront les temps de repas.

Les modalités :

Les inscriptions se font à la semaine en respectant néanmoins les délais d'inscription (voir en mairie).

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie.

Ils doivent être complétés et rendus en mairie.

Ils contiennent une fiche de renseignement, une fiche sanitaire, la liste des pièces à joindre et le règlement intérieur de l'ALSH.

L'encadrement :

L'équipe d'animation compte une directrice BAFD, quatre animateurs BAFA, un animateur non qualifié . Le planning est organisé par semaine en fonction du taux de fréquentation de l'ALSH.

Restauration :

Restauration sur place. Les menus sont réalisés sur place par une cuisinière mise à disposition par le prestataire Valeurs culinaires, en tenant en compte des besoins nutritionnels des enfants.

Les pique-niques et les goûters sont également réalisés par la cuisinière et fournis par ce même prestataire.

Le moment du repas est un temps d'échanges, de calme et de convivialité.

LE PUBLIC, LES ENFANTS, LEURS BESOINS.

L'ALSH de Cerelles est accessible à tous les enfants mais la grande majorité des enfants accueillis viennent de Cerelles et Rouziers de Touraine.

Les enfants :

L'enfant de 3 à 6 ans :

Imaginaire : besoins : d'identification, d'affection: histoires invraisemblables, élucubrations.

Dynamisme : besoin physique énorme, en mouvement perpétuel.

Découverte du monde : de l'environnement, de la matière, de la notion d'espace/temps, éveil intellectuel.

Découverte de soi et de soi avec les autres : début de la socialisation, début difficile égocentrisme.

Apprentissage des codes et règles du monde collectif.

Découverte de son corps, des deux sexes, de leurs différences, peu pudique.

Plaisir immédiat : incapacité à se projeter dans un monde futur, non visualisation de projets.

- Besoins et intérêts :

Plan affectif :

Besoin de relations privilégiées, rassurantes.

Cadre claire, Repères fixes, réguliers : temporels, géographiques, affectifs. Besoin d'habitudes.

Sentiments : colère, jalousie, soucis, angoisse.

Plan Intellectuel :

Acquisition du langage. Ne sait pas lire.

Découverte du monde, les « pourquoi ».

Curiosité croissante, questions nombreuses sur tous les sujets.

Construire et détruire.

Plan social :

Égocentrisme : « moi je », en voie désocialisation.

Besoin d'être seul par moment (de s'isoler), d'être en petits groupes.

Grand sens de la propriété.

Premiers contacts avec la vie collective.

Dépendance vis-à-vis des autres, de l'adulte en particulier.

Peu de différences entre filles et garçons.

Plan Physique :

Prendre conscience de toutes les possibilités de son corps.

Difficulté de maîtriser, contrôler ses mouvements.

Non dissociation buste-jambe, gauche-droite.

Vivre et se reposer à son rythme, dormir.

Grande importance aux rituels de la vie quotidienne.

Découverte de leur corps et notamment de leur sexe, de l'existence des deux sexes.

Contact avec le monde vivant, découverte du monde, des sensations, éveil des sens.

Plan Psychologique :

Apprentissage de l'autonomie, grandir, faire comme les grands donc devenir grand.

Imiter pour se construire.

Très grand besoin d'imaginaire : fabulation, récits, histoires.

L'imaginaire leur permet d'appréhender le monde, et de l'affronter sans risques à travers le jeu, la fiction.

Besoin de jouer seul à certains moments.

L'enfant de 6 à 11 ans :

Constat :

Âge de la réflexion, de l'expansion, de la motivation personnelle et des crises d'affirmation.

Concentration et mûrissement.

Contrôle croissant des réactions émotives.

Mesure mieux la distance le séparant de l'adulte auquel il est soumis.

Dispersion et turbulence, sens de la curiosité.

Participation, camaraderie, besoin d'appartenir a un groupe, une équipe.

Besoin de valorisation et d'affirmation.

Dès 9 ans : différences entre groupe des filles et des garçons

Préoccupation et rêverie : besoin de pouvoir s'isoler.

Expérience collective de loisirs : besoin de jeux collectifs et esprit de compétition.

Dès 10 ans : dénigrement et critique du monde. Révolte, souhaite être indépendant.

Sensibilité à la triche, aux dénonciations, aux mensonges : besoin d'avoir des règles fixes.

Besoin de justesse.

Besoins et intérêts :

Plan affectif :

La personnalité s'affirme

Besoin de sécurité morale et matérielle, besoin de dédramatiser pour se rassurer.

Besoin d'affection.

Vie d'équipe, besoin de copains.

Capacités de coopération et de discussions.

Plan Intellectuel :

Explorer, manipuler, coordonner, rêver, mémoriser.

Perfectionner ses attitudes.

Recherche de savoir. Besoin d'indépendance.

Il acquiert la logique mathématique / sait lire.

Découverte du monde (animal) (curiosité de leur vie)

Déborde d'énergie.

Plan social :

Importance grandissante du groupe. Faire pour les autres, aider.

Amitié très importante : « meilleur ami ».

Sens des responsabilités.

Intérêt pour l'environnement.

Parents ne sont plus les seules références

Plan physique :

Maîtrise du corps. Maîtrise de l'esprit. Besoin de se dépenser

Se fatiguent vite et récupèrent vite. Besoin de sommeil important.

Toujours dans l'imaginaire mais plus de rapport à la réalité

Plan Psychologique :

Découverte de l'autre, et du monde...

Stade de la personnalité polyvalente(WALLON).

Ne croit plus en la toute-puissance parentale / se détache des parents.

Recherche des autres. Référence aux adultes qu'il connaît (père, mère, cousins...).

Découverte de la vie, de la mort aussi. Intériorisation.

Besoin de décider, d'établir des règles du jeu.

Essaie de se donner une morale (maîtrise du « non »)

Importance du mensonge, de la trahison.

Essaie de braver l'interdit parental (bêtises multiples).

VIE QUOTIDIENNE ET ACTIVITÉS :

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles.

Il ne faut pas oublier que l'enfant est avant tout en vacances, et que l'ALSH, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Notre volonté première en termes pédagogiques sera de mettre en place des activités ludo-éducatives riches et variées. Un enfant aura le choix tantôt de participer, d'observer, de s'isoler, de discuter...de faire ce dont il a envie pendant ses temps de loisirs.

Notre champ d'action est large :

- Activités manuelles (arts plastiques, bricolage, déco...)
- Activités de pleine nature (balades vertes, construction de cabanes, courses d'orientation, chasse au trésor...)
- Activités sportives (tournois sportifs, jeux collectifs, city stade...)
- Activités d'expression (théâtre, musique et chant, danse, yoga...)
- Découverte et sensibilisation à la nature et à sa protection (potager, herbier, fabrication d'outil de tri sélectif...)

A savoir :

L'équipe devra s'investir dans l'élaboration et l'aboutissement des projets qu'ils soient à leur initiative ou à celle des enfants, l'intention étant au départ de les rendre acteurs et non pas simples consommateurs ! Pour cela il semble intéressant de différencier les activités « guidées », des activités « récréatives », des activités « libres » :

Activités « guidées » :

Concrètement nous proposerons des activités liées au thème défini. Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera diffusé aux parents. Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui seront négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement ne le seront pas.

Activités « récréatives » :

Par « récréatives », il faut entendre des activités dont l'objectif premier est le jeu : activités sportives, grands jeux, Jeux d'intérieur etc....

Activités « libres » (« jeu libre ») :

Là, l'enfant dispose de son temps comme il l'entend. Il peut rester seul ou s'associer à d'autres. Il peut ne rien faire ou faire appel à un adulte pour l'accompagner dans son activité.

Etre en vacances à l'ALSH ce n'est pas que participer à des activités, jeux, sorties etc...C'est aussi y vivre un quotidien, pour soi et avec les autres.

Temps de repas, de repos, hygiène, relationnel...sont autant de moments que l'équipe d'animation devra organiser et gérer dans un souci de respect des rythmes et besoins de chacun, d'équité, de citoyenneté et de communication. Beaucoup de choses se passent, s'apprennent et se forment pendant ces temps hors activité : autonomie, responsabilisation, vie collective, partage et échanges.

L'équipe d'encadrement devra donc créer des conditions environnementales d'accompagnement et d'écoute qui favoriseront le bien-être des enfants.

Cette organisation implique un réel investissement de la part de l'équipe : préparation des activités, échanges de pratiques, entraide...

La directrice sera tout particulièrement attentive à ce que les animateurs/trices s'impliquent efficacement dans cette organisation, qu'ils/elles s'engagent et s'investissent réellement dans leurs fonctions, qu'ils/elles soient motivés, dynamiques et volontaires.

Nous sommes là pour permettre aux enfants de s'amuser, apprendre, découvrir...cela demande du travail, de la passion, du dynamisme !



Les objectifs généraux, opérationnels et les moyens mis en œuvre.

Assurer la sécurité physique morale et affective de l'enfant

Donner des repères clairs aux enfants, instaurer des règles de vie

Permettre aux enfants d'avoir une attitude responsable

Respecter et appliquer le règlement intérieur

Proposer des réunions enfants /animateurs

Faire prendre conscience aux enfants du respect d'autrui et de son environnement.

Affichage des règles de vie informant les enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Explication des règles aux plus petits par les animateurs. Ces règles ne sont pas immuables, elles peuvent évoluer, notamment au cours des temps d'échange et de discussions avec les animateurs.

Instaurer des temps d'échange, d'écoute entre enfants et animateurs afin de mettre en place des moments de régulation de conflits entre enfants et enfants

L'animateur doit connaître l'environnement et doit le mettre à la portée des enfants. Il doit donner l'exemple (tenue, attitudes, langage)

L'animateur est le référent garant de la sécurité des enfants et il doit être maître de ses activités.

Participation de l'équipe à l'acquisition des objectifs :

- Etre en mesure de savoir à tout instant où se trouve n'importe quel enfant de son groupe (communication enfants-animateurs et animateurs-animateurs)
- Apprendre à connaître les enfants, leurs possibilités et leurs limites
- Etre à l'écoute des enfants, de leurs besoins, leurs désirs, leurs difficultés ou particularités
- Respecter les valeurs (familiales, religieuses,...) des enfants
- Prendre conscience du pouvoir exercé par l'animateur du fait de son statut pour l'utiliser à bon escient. Toute violence physique ou psychologique d'un personnel envers un enfant étant proscrite et devant être dénoncée

Favoriser la socialisation de l'enfant



Participation de l'équipe à l'acquisition des objectifs :

- Veiller à ce que tout enfant, quelle que soit sa différence, soit accepté au sein d'un groupe
- Privilégier le développement de l'enfant au sein d'un groupe d'âge adapté mais sans cloisonner les groupes
- Instaurer des règles de vie collectives claires et acceptées de tous, enfants et adultes. En se donnant les moyens de faire respecter ces règles, et de sanctionner le cas échéant, le cadre permet à l'enfant de se construire en déterminant un espace de liberté clair dans lequel il pourra s'épanouir

Permettre à l'enfant de se réaliser tout en respectant son rythme

Favoriser son autonomie, sa liberté de choix, le rendre acteur de ses loisirs.

Permettre à l'enfant de trouver sa place parmi les autres, lui apprendre à vivre en groupe

Favoriser l'épanouissement et le développement des enfants au sein d'un groupe.

Regrouper les enfants par tranche d'intérêt pour les activités

Prendre en compte le rythme de chacun en s'adaptant à chaque enfant et non pas demander aux enfants de s'adapter à une structure ne répondant pas à leurs besoins.

Expérimenter la démarche participative des enfants

Proposer des activités diversifiées en autonomie sur les temps d'accueil et les temps libres. (coin lecture, jeux de société, dessins, chant, petits ateliers manuels).

Mise en place d'un support technique permettant aux enfants de proposer des activités et animations

Proposer la sieste pour les plus petits et une relaxation pour les enfants qui en ont besoin, un temps calme pour les plus grands

Des animateurs disponibles et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé

Participation de l'équipe à l'acquisition des objectifs :

- Privilégier le développement de l'enfant au sein d'un groupe d'âge adapté mais sans cloisonner les groupes
- Exploiter l'environnement des lieux d'accueil (les locaux, le matériel pédagogique) pour construire des projets (sur les sites mais aussi à l'extérieur)
- Susciter la créativité, le plaisir, la curiosité de l'enfant en enseignant la sensibilisation, la présentation des activités (affichage, mise en scène, ...)

situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif:

Mon engagement est d'aider les enfants à devenir des bons citoyens, en s'appuyant sur les principes de base : Liberté, égalité, fraternité et laïcité.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- # Respecter les autres, Accepter les différences, les locaux, les biens collectifs et individuels.**
- # Faire Assimiler les règles de vie.**
- # Favoriser la liberté d'expression.**
- # Favoriser l'entraide.**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS:

Apprendre aux enfants la vie en collectivité :

La vie en collectivité doit permettre à l'enfant de découvrir ses droits mais aussi ses devoirs dans ses relations avec les autres.

Sensibiliser les enfants au Respect des différences sociales et culturelles:

Chaque personne quel que soit son âge est un individu à part entière: il a le droit au respect et doit savoir respecter les autres même dans la différence. Cette différence doit être une source d'enrichissement.

Favoriser la prise de parole : pour que chacun puisse exprimer ses souhaits, ses remarques. Les enfants devront pouvoir donner leur avis sur le fonctionnement, les activités et exposer d'éventuels problèmes relationnels.

Les adultes seront à l'écoute et analyseront les envies des enfants. Rendre les enfants acteurs de leur temps de loisirs : leur permettre de choisir les activités qu'ils veulent faire à partir de proposition variées.

**Favoriser la prise d'initiatives, l'entraide et la prise de responsabilité :
Installation des jeux, rangements, gérer sa vie quotidienne... (ex: mise en place du goûter, remplir les bouteilles d'eau...)**

DE FACON GÉNÉRALE :

Les valeurs citoyennes telles que, le civisme, la solidarité, l'intégrité, la tolérance, le savoir vivre collectif, le respect du bien public sont indispensables pour vivre correctement en société. C est du savoir être.

A travers le jeu, mais aussi et surtout dans les actes quotidiens, chaque instant peut permettre de devenir un bon citoyen.

La journée à l'ALSH est une succession de temps, d'opportunités pour agir, s'exprimer, respecter l'autre, aider, participer.

Il est néanmoins indispensable que l'équipe d'animation montre l'exemple, et, incite les enfants dans ce sens.

VI. **ORGANISATION DES COLLECTIFS :**

Journée Type	
7h30/9h00	Accueil familles
9h00	danse de l alsh
9h15	debut des temps d activités
10h30	Temps LIBRE
11h00	Reprise activités
11h45	Fin de matinée
pause Déjeuner	12h/12h45 Repas des petits.
	12h45/13h30 grands & Inter
14h00	TEMPS CALME/SIESTE
14h30	Reprise activités
15h30	Temps LIBRE
16h00	GOUTER
17h/18h30.	Accueil familles

Les repas :

Les animateurs partagent ce temps avec les enfants pour contribuer à l'éveil du goût, favoriser la découverte des aliments. Ils inciteront à l'autonomie et à la vie en collectivité en rappelant aux enfants des gestessimples.

VII. **ROLE DE CHACUN :**

RESPECTER LES GESTES BARRIERES, LE PROTOCOLE SANITAIRE.

Les enfants sont force de propositions pour devenir acteur de leur temps de loisirs.

Les parents sont invités à communiquer et/ou échanger des informations pratiques.

Les animateurs :

- doivent respecter le projet pédagogique et les décisions prises en équipe,
- doivent animer les activités en appliquant les techniques professionnelles acquises,
- sont responsables de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant,
- ont un rôle éducatif et doivent être respectueux à travers leur langage, leurs tenues vestimentaires et leurs attitudes.

La directrice :

- base son fonctionnement sur un travail d'équipe,
- a un rôle formateur, elle est personne ressource et médiatrice,
- assure l'organisation générale du centre (répartition des groupes et des animateurs, activités liées au projet pédagogique, organisation des sorties, tenue du budget, garante des consignes d'hygiène et de sécurité, s'assure que le règlement intérieur est appliqué par tous...)
- est l'interlocutrice privilégiée avec les différents acteurs (mairie, parents, intervenants..)
- veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants et de l'équipe.
- Applique et veille à faire appliquer les consignes de la DDCSJS
- est responsable de l'ALSH dans sa globalité,

VIII. **CHARTRE DES ANIMATEURS :**

En règle générale, l'animateur doit :

- Respecter les décisions hiérarchiques.
- Respecter son contrat de travail en réalisant les missions attribuées dans sa fiche de poste...
- Etre ponctuel en respectant ses horaires d'embauche et de débauche.
- Respecter son temps de pause, et son temps de repos.

Savoir faire :

- Remplir ses tâches et missions quotidiennes.

- Travaille en équipe en respectant ses collègues.
- Limiter l'usage du téléphone portable.
- S'adapte aux différents besoins des enfants en fonction de leur âge.
- Connait les recommandations d'usage (sécurité, hygiène, etc....).
- Partage ses connaissances, et ses techniques d'animations

Savoir être :

- Porte une tenue correcte et adaptée à la pratique de l'animation (pas de tong...)
- Veille à toujours avoir un langage correct.
- Ne fume pas à la vue des enfants, même sur son temps de pause.
- Adopte une attitude qui sert d'exemple, de modèle pour les enfants.
- La consommation d'alcool est interdite.
- Toute appartenance telle qu'elle soit (groupe, mouvement ou religion) implique un devoir de neutralité sur le principe de la laïcité.

LES RELATIONS ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS DOIVENT ÊTRE BASEES SUR LA CONFIANCE, LE RESPECT ET L'ENTRAIDE.

« *GRANDIR, C'EST SAVOIR CHOISIR, APPRENDRE A ECOUTER SES VALEURS ET DESSINER SON PARCOURS* » Thierry Cohen. Ecrivain.

Marjorie Fournier.

Directrice Accueil de Loisirs

Sans Hébergement de Cerelles.

ANNEE 2022.